



Rapport annuel

2019-2020

Comité de parents – CSSDP

Adopté le 12 juin 2020



TABLE DES MATIÈRES

1) MESSAGE DU PRÉSIDENT.....	3
2) COMPOSITION DU COMITÉ DE PARENTS	5
3) RÔLE ET RESPONSABILITÉ.....	6
a) Membres du comité exécutif	6
b) Délégués	6
4) CALENDRIER DE TRAVAIL	7
a) Réunion régulière	7
b) Réunion du comité exécutif	7
c) Réunion extraordinaire	7
5) TRAVAUX ET CONSULTATIONS	8
a) Consultations de la Commission scolaire	8
b) Consultations de la FCPQ	8
c) Actions du comité de parents	9
6) ACTIVITÉS DU COMITÉ DE PARENTS.....	10
a) Invités et conférenciers	10
b) Sessions de formations et conférences	10
c) Soutien financier.....	11
d) Participation des délégués	11
7) RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE PARENTS.....	12
a) À la Direction générale de la Commission scolaire des Phares	12
b) Aux membres des conseils d'établissement	12
c) Au comité de parents 2020-2021	13
8) CONCLUSION	14
ANNEXE I – BILAN FINANCIER 2019-2020.....	16
ANNEXE II – RÉPONSES AUX RETOURS DE CONSULTATION.....	19
ANNEXE III – BILAN ANNUEL DU TRANSPORT DU MIDI.....	20

1) MESSAGE DU PRÉSIDENT

Cette année qui se termine fut ma huitième au sein du comité de parents et ma quatrième en tant que président. Chaque année apporte au comité de parents son lot de défis et de surprises. Cette année ne fut pas une exception. Je crois qu'on peut même dire qu'il s'agit d'une année qui passera à l'histoire.

En effet, nos écoles ainsi que l'ensemble des écoles au Québec, ont été fermées pour contrôler la propagation du Coronavirus. Nous avons dû annuler une de nos réunions régulières ainsi que plusieurs de nos activités, telles qu'une formation sur l'anxiété offerte aux parents ainsi qu'une conférence sur l'estime de soi qui a dû être tenue en ligne. Les conseils d'établissement ont aussi annulé leurs réunions de la mi-mars à la mi-mai. Le congrès annuel de la Fédération des comités de parents a aussi été annulé. On se souviendra longtemps de ce printemps 2020.

Mais il ne faut pas oublier qu'il y a eu d'abord le débat sur la fin des commissions scolaires. Ce projet qui planait au-dessus de nos têtes depuis plusieurs années et qui se termina abruptement par l'adoption sous bâillon du projet de Loi 40. Ce projet mammoth qui élimine le conseil de commissaires et bouleverse la gouvernance de notre système scolaire fut un dossier majeur qui à lui seul aurait fait de cette année, une année remarquable.

Le futur nous dira ce que nous réserve cette nouvelle gouvernance scolaire et s'il s'agit bien d'une décentralisation pour des décisions « le plus près » possible des élèves comme le souhaite le ministre, ou plutôt une centralisation comme le craignent ses détracteurs. Mais pour le moment, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour les commissaires. À travers toutes ses difficultés, ils ont toujours été des alliés naturels et compréhensifs du comité de parents. Leur dévouement pour la cause de nos enfants ne s'est jamais démenti au fil du temps, et ce, malgré les défis, les compressions budgétaires et les réformes des ministres qui se sont succédé à une fréquence incroyable au fil des années.

Ils avaient pris le pari de demander humblement à leurs concitoyens de leur accorder leur confiance pour assurer la gouvernance de leur commission scolaire. Sous motif de modernisation de la gouvernance scolaire, ils ont été remerciés sans ménagement. Ayant eu la chance de les voir à l'œuvre au fil des ans en tant que membre du comité de parents, et plus récemment d'encore plus près en tant que commissaire parent, je tiens à les remercier individuellement pour leur contribution :

- M. André Trahan pour ses observations judicieuses et réflexions pertinentes lors des discussions;
- M. Daniel Arseneault pour son dévouement contagieux et son immense engagement « *pour les enfants* »;
- M. Mario Ross pour la connaissance de sa communauté et sa défense des « *petites écoles* »;
- M. Raynald Caissy pour sa constante préoccupation pour la formation professionnelle et des adultes;
- M. Michel Pineault pour son volontarisme et sa disponibilité pour toutes les délégations et travaux en sous-comité;
- M. Alain Rioux pour sa rigueur et sa mémoire encyclopédique des décisions de notre commission scolaire ainsi que de l'évolution du système éducatif;
- M^{me} Mylène Thibault pour son écoute et son humanisme;
- M^{me} Lise Lévesque pour son gros bon sens et son souci des finances bien ordonnées;
- M^{me} Marie-Claude Hamel pour son attachement pour La Mitis et sa conscience et son activisme environnementaux,

Et finalement, je tiens à remercier tout spécialement M. Gaston Rioux. Notre premier et dernier président désigné à l'élection universelle. De parent brusqué par une décision qu'il ne comprenait pas ni n'acceptait,

il a converti son indignation en passion pour la défense des enfants de notre commission scolaire. De membre de conseil d'établissement ou du comité de parents, il a poussé cette passion jusqu'à la présidence du comité de parents puis de la Fédération des comités de parents du Québec. À travers toutes les crises, tensions et dossiers compliqués, il est toujours demeuré disponible, ouvert et à l'écoute, sans négliger au passage de bien affirmer sa position et ses convictions. Il n'a jamais perdu de vue qu'au cœur de son implication dans le milieu scolaire, comme tous les parents, se trouve le désir de favoriser le bien-être et la réussite scolaire de nos enfants.

M. Gaston Rioux est tout simplement l'échelle sur laquelle le potentiel de l'implication parental est mesuré.



Au nom des parents de la Commission scolaire des Phares, je tiens donc à remercier les commissaires de notre commission scolaire.

Individuellement pour vos qualités et votre engagement ainsi que collectivement pour votre dévouement et votre souci pour tous nos enfants, vous nous laissez à la fois un lègue enviable ainsi qu'un exemple à suivre. Merci à tous!

En terminant, le comité de parents ne pourrait fonctionner correctement sans l'indispensable collaboration du personnel de la Commission scolaire, en particulier M^{me} Josée Fournier, de même que les différents services avec lesquels nous interagissons régulièrement pour les consultations qui nous sont soumises. Je tiens à remercier M^{me} Madeleine Dugas pour son ouverture et sa collaboration de tous les instants. Merci aussi à Nathalie Rioux et Geneviève Landry Bélanger pour leur implication en tant que commissaire parent. Comme toujours, nos réunions ne seraient certainement pas aussi productives sans l'indispensable labour de M^{me} Véronique Desborbes en tant que secrétaire de réunion.

Cordialement,

Sylvain Gagné, *président*

Comité de parents 2019-2020

Centre de services scolaire des Phares

2) COMPOSITION DU COMITÉ DE PARENTS

ÉCOLE	REPRÉSENTANT(E)	SUBSTITUT
District 1		
Des Alizés (P)	M. Sylvain Gagné	M ^{me} Guylaine Belzile
Des Cheminots (P)	M ^{me} Annie Fournier	M ^{me} Sandra Paradis
Du Mistral (S)	M. Francis Thibeault	
Du Portage (P)	M ^{me} Myriam Morrissette	M. Jean-Sébastien Caron
Norjoli (P)	M ^{me} Léthyscia Caron	
District 2		
Des Sources (P)	M ^{me} Marie-Amélie Bélanger	M ^{me} Marie-Josée Fournier
Du Grand-Pavois (P)	M ^{me} Julie Fortin	M. Jason Ouellet * M. François-Xavier Bérubé-Dufour
Des Hauts-Plateaux (P+S)	M ^{me} Natacha Deschênes	M ^{me} Catherine Pelletier
De la Rose-des-Vents (P)	M ^{me} Julie Barbeau	M ^{me} Geneviève Lévesque
De Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque (P+S)	M. Jean-François Lussier	M. David Caron
District 3		
De l'Aquarelle (P)	M. Alain Leduc	M ^{me} Claudia Ouellet
Des Beaux-Séjours (P)	M ^{me} Marie-Pierre Boucher	M ^{me} Marie-Josée Maltais
De l'Estran (P)	M. Philippe Lauzier	M. Maxime Therrien
Élisabeth-Turgeon (P)	M. Éric Lepage	M. Ivan Provost * M ^{me} Julie Lechasseur
Du Rocher–D'Auteuil (P)	M. Bruno Ouellet	M ^{me} Kate Chouinard
District 4		
Boijoli (P+S)	M ^{me} Marjolaine Proulx	M ^{me} Sophie-Anne Vézina
De la Colombe (P)	M ^{me} Jacky Malenfant	M ^{me} Valérie Mailloux
De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie (P+S)	M ^{me} Cynthia Charette	M ^{me} Jennifer Jean
Des Merisiers (P+S)	M ^{me} Marie-Ève Guimond	M ^{me} Josée Anne Bourgoïn
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire (P+S)	M ^{me} Amélie Pichette	M ^{me} Nancy Brisson
District 5		
Langevin (S)	M ^{me} Mélanie Roy	M. Alexandre Charest
Paul-Hubert (S)	M ^{me} Nathalie Rioux	M ^{me} Marie-Pascale Morin
Saint-Jean (S)	M ^{me} Marjorie Maury	M ^{me} Nathalie Gagnon * M. James Hill
Comité Consultatif EHDAA		
	M ^{me} Pascale Gagné	M ^{me} Ginette Amyot
	Commissaire parent	M ^{me} Geneviève Landry Bélanger

* Indique le premier substitut du conseil d'établissement. Un seul substitut est permis selon la LIP, mais le comité de parents accepte la présence de deuxième substitut pour favoriser la participation parentale dans la gouvernance scolaire. Toutefois, ces derniers ne peuvent être reconnus au niveau du quorum ou pour les résolutions.

3) RÔLE ET RESPONSABILITÉ



L'exécutif du comité de parents 2019-2020

a) **Membres du comité exécutif**

M. Sylvain Gagné	Président
M. Éric Lepage	Vice-président
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Relationniste
M. Bruno Ouellet	Trésorier
M ^{me} Julie Barbeau	Secrétaire
M ^{me} Pascale Gagné	Agent à l'information
M ^{me} Geneviève Landry Bélanger	Commissaire parent EHDA
M. Sylvain Gagné	Commissaire parent niveau primaire
M ^{me} Nathalie Rioux	Commissaire parent niveau secondaire

b) **Délégués**

- **Commissaires parents :**
 - M^{me} Geneviève Landry Bélanger Ordre EHDA
 - M. Sylvain Gagné Ordre primaire
 - M^{me} Nathalie Rioux Ordre secondaire
- **Comité de transport de la Commission scolaire des Phares**
 - M^{me} Cynthia Charette, déléguée
 - M^{me} Amélie Pichette, substitut
- **Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec**
 - M^{me} Jacky Malenfant, déléguée numéro 1
 - M^{me} Julie Barbeau déléguée numéro 2
- **Comité consultatif (*gouvernance scolaire intérimaire*)**
 - M^{me} Julie Barbeau, déléguée

4) CALENDRIER DE TRAVAIL

a) Réunion régulière

<u>Année</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
2019	8 octobre	Centre administratif, Rimouski
	12 novembre	École du Mistral, Mont-Joli
	10 décembre	Centre de formation Rimouski-Neigette, Rimouski
2020	14 janvier	Centre administratif, Rimouski
	11 février	École du Mistral, Mont-Joli
	10 mars	Centre administratif, Rimouski
	14 avril	Réunion annulée (Covid-19)
	12 mai	Réunion virtuelle (Zoom)
	9 juin	Réunion virtuelle (Zoom)

b) Réunion du comité exécutif

<u>Année</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
2019	4 novembre	Discussion audio sur Messenger
	1 ^{er} décembre	Discussion audio sur Messenger
2020	6 janvier	Discussion audio sur Messenger
	6 avril	Discussion audio sur Messenger
	4 mai	Discussion audio sur Messenger
	25 mai	Réunion sur Zoom
	1 ^{er} juin	Réunion sur Zoom
	22 juin	Réunion sur Zoom

c) Réunion extraordinaire

<u>Année</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Motif</u>
2020	25 février, 19 h	Centre administratif, Rimouski	Consultation District



Réunion virtuelle du 9 juin 2020.

5) TRAVAUX ET CONSULTATIONS

Le comité de parents a pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement de la Commission scolaire ainsi que sur toute question que celle-ci est tenue de lui soumettre. Le comité sert aussi de courroie de transmission des besoins des parents tels qu'identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

a) Consultations de la Commission scolaire

Au cours de la dernière année, le comité a donc participé à plusieurs consultations de la part de la Commission scolaire :

- 8 octobre
 - Modification au calendrier scolaire 2019-2020.
- 12 novembre
 - Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2020-2021;
 - Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2020-2021;
 - Répartition des services éducatifs entre les écoles 2020-2021.
- 10 décembre
 - Plan triennal 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;
 - Règles de passage 2020-2021.
- 25 février
 - Découpage du territoire du centre de services scolaire en cinq districts pour la désignation des membres parents au conseil d'administration
- 12 mai
 - Modification au calendrier scolaire 2019-2020.

b) Consultations de la FCPQ

Au cours de la dernière année, plusieurs consultations de la FCPQ ont été complétées, soit dans le comité de parents ou par ses délégués :

- Réunion du 8 octobre (*en réunion ainsi qu'en sous-comité le 14 octobre*)
 - Questionnaire sur le projet de Loi 40.
- Par les délégués à la FCPQ
 - Sondage sur le protecteur de l'élève;
 - Sondage téléphonique sur le découpage des districts et de la représentation EHDA au conseil d'administration ainsi que sur le report du processus à l'automne;
 - Consultation sur les procédures de traitement des plaintes;
 - Enquête sur l'école à la maison;
 - Sondage sur les besoins actuels des parents d'élèves en période de pandémie;

- Par les membres de l'exécutif
 - Sondage sur les scénarios de la rentrée à temps partiel 2020-2021;
 - Sondage sur les budgets des comités de parents.

c) Actions du comité de parents

- 8 octobre
 - Nomination au comité EHDAA;
 - Élection des officiers, délégués et d'un commissaire-parent (EHDAA);
 - Embauche d'une secrétaire de réunion;
 - Adoption du calendrier des réunions.
- 12 novembre
 - Recommandations du comité de parents sur les consultations publiques;
 - Adoption du budget.
- 10 décembre
 - Adoption des résultats du questionnaire de la FCPQ sur le PL40 et les principaux constats;
 - Adoption des règles de régie interne;
 - Adoption du plan d'action.
- 14 janvier
 - Choix de la firme CommeUnique comme conférencier pour l'année 2020.
- 11 février
 - Décision des délégués de recourir à l'Infonuagique pour le partage et sauvegarde des documents du comité de parents;
 - Recommandations à la Commission scolaire à propos des alertes santé.
- 10 mars
 - Adoption des règles encadrant le remboursement des dépenses pour le colloque 2020 de la FCPQ.
- 12 mai
 - Sondage sur l'école à la maison et les communications écoles/familles pendant la fermeture des écoles;
 - Élection au comité consultatif (gouvernance scolaire intérimaire);
 - Discussion sur la gouvernance scolaire.
- 9 juin
 - Adoption du bilan financier;
 - Adoption du projet de rapport annuel;
 - Adoption de la lettre aux parents pour la rentrée;
 - Adoption de la lettre aux parents pour les assemblées générales;
 - Adoption de la procédure d'élection au conseil d'administration.

6) ACTIVITÉS DU COMITÉ DE PARENTS

En plus de ses travaux de consultations, les membres du comité de parents ont aussi réalisé plusieurs activités au cours de la dernière année.

a) Invités et conférenciers

- **M. Gaston Rioux**, président de la Commission scolaire
 - Réunion du 8 octobre
 - Objet : Mot de bienvenue, commentaires sur le projet de Loi 40 et présidence d'élection.
- **M^{me} Madeleine Dugas**, directrice générale de la Commission scolaire
 - Réunion du 10 décembre
 - Objet : Présentation de plan d'action 2019-2020.
 - Réunion du 12 mai
 - Objet : Réouverture des écoles, implantation du PL40.
- **M^{me} Mélanie Lavoie**, Pro-Jeune-Est
 - Réunion du 14 janvier
 - Objet : Présentation de l'organisme.

b) Sessions de formations et conférences

- Formation pour les membres de conseils d'établissement
 - **Conseil d'établissement** : une formation par un enseignant de la FCPQ sur le conseil d'établissement a été offerte aux délégués et substituts du comité de parents, ainsi qu'aux membres des CE, le 7 novembre à Rimouski et le 12 novembre à Mont-Joli. Cette formation avait pour but de leur expliquer comment développer un projet éducatif.
- Formation offerte aux parents
 - **Formation sur le langage des crises** : la formation, avec une formule de présentation de capsules de l'Institut TA alternant avec des discussions entre parents, animée par M^{me} Sophie Blais-Michaud, psychologue à la Commission scolaire, s'est déroulée à Rimouski les 5 et 12 février et à Mont-Joli les 19 et 26 février.



Formation sur le langage des crises le 5 février.

- Conférence offerte à tous les parents
 - **Conférence sur l'estime de soi** : la conférence CommeUnique sur Zoom le 28 mai.

c) Soutien financier

En conformité avec ses règles de régie interne, le comité de parents a offert son soutien financier à quelques reprises au cours de la dernière année pour promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire ou dans le monde éducatif :

- Comité consultatif EHDAA

Le comité consultatif a demandé une somme de 800 \$ pour l'aider avec l'organisation du Salon des services.



Salon des services 2019 au Paul-Hubert

- Comité consultatif EHDAA

Le comité consultatif a demandé une somme de 199,30 \$ pour l'aider avec la promotion du Salon des services sur Facebook.

d) Participation des délégués

- Participation des délégués FCPQ aux sessions FCPQ en direct tout au long de l'année;
- Réunion du comité de transport (23 octobre)
- Présentation des finalistes du concours architectural du Lab-École (18 février)
- Réunion du Conseil général de la FCPQ (1-2 novembre)
- Réunion virtuelle du Conseil général de la FCPQ (8 février)
- Réunion virtuelle du Conseil général de la FCPQ (4 avril)
- Réunion virtuelle du Conseil général de la FCPQ (30 mai)

7) RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

a) À la Direction générale de la Commission scolaire des Phares

1. Maintenir les consultations auprès du comité de parents et s'assurer qu'il y ait dans chaque cas un retour écrit expliquant les modifications ou ajustements retenus de même que communiquer par la suite la version finale du document adopté avec la grille de modifications;
2. Maintenir les sessions (2) de formation commune à l'intention des membres des conseils d'établissement (*sessions offertes aux écoles de Rimouski et de Mont-Joli*);
3. Favoriser l'implantation du principe de subsidiarité et la prise de conscience de l'évolution du rôle des parents au sein de leur conseil d'établissement;
4. Sensibiliser les directions d'établissement sur le rôle du délégué au comité de parents de même que le respect du calendrier des réunions du comité de parents;
5. Poursuivre le recours à des réunions spéciales avec les directions et les administrateurs lorsqu'il est estimé utile et productif de le faire;
6. S'assurer que le personnel des écoles soit bien au courant des mesures à prendre lors d'alertes santé;
7. Concilier la préservation des bonnes pratiques de la gouvernance par le conseil des commissaires avec l'arrivée des changements de la nouvelle gouvernance.

b) Aux membres des conseils d'établissement

1. Valoriser le rôle de délégué et de substitut au comité de parents;
2. Organiser, en cas de démission, une assemblée de parents au début de réunion de CÉ pour désigner un nouveau délégué ou substitut;
3. Favoriser l'intégration des nouveaux parents au sein du conseil d'établissement par l'entremise d'un mentor (un parent membre du CÉ avec de l'expérience);
4. Favoriser l'adhésion des parents à l'organisme de participation des parents (OPP) pour ceux qui désirent participer à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école;
5. Porter une attention particulière aux mesures dédiées dans le budget de votre école;
6. Assumer pleinement les responsabilités et devoirs que confère aux CÉ la LIP;
7. Prendre conscience de l'importance accrue des assemblées générales annuelles et du rôle des délégués au comité de parents depuis l'adoption du Projet de Loi 40.

c) Au comité de parents 2020-2021

1. Maintenir l'utilisation de Facebook comme moyen de communication, incluant les avis de convocation ou annulation de rencontre ainsi que pour démontrer les actions du comité de parents (invités en début de réunion, participation à des conférences, etc.);
2. Maintenir au budget un montant pour promouvoir certaines publications dans Facebook (par exemple, formation ou conférence organisée par le CP);
3. Maintenir l'utilisation de plusieurs administrateurs Facebook avec chacun un champ d'intérêt (activités intéressantes dans les écoles, FCPQ, activités du CP, etc.);
4. Maintenir les réunions du comité exécutif pour préparer les rencontres du comité de parents sur Zoom;
5. Maintenir l'utilisation de *Microsoft Forms* du compte de la présidence du comité de parents pour les sondages en ligne;
6. Poursuivre le projet informatisation du comité de parents;
7. Mettre à jour les Règles de régie interne :
 - Pour tenir compte des changements apportés par le Projet de Loi 40 (PL40);
 - Pour que le délégué CCEHDAA fasse partie d'office de l'exécutif du comité de parents;
 - Pour revoir le rôle du poste de relationniste (peut-être pour le transformer en responsable de la formation et conférence);
 - Pour réfléchir à l'utilisation et à l'encadrement de l'utilisation de zoom pour ses réunions (éloignement, tempêtes, etc.).

8) CONCLUSION

Cette année entière s'est déroulée à l'ombre de la réforme de la gouvernance scolaire. À partir de la consultation de la FCPQ dès la première réunion du comité de parents en octobre, le comité de parents a discuté de cet ambitieux projet à chacune de ses réunions. Nous avons écrit une lettre au premier ministre pour lui demander de ne pas adopter cette réforme sous le bâillon ainsi qu'une autre au ministre de l'Éducation pour lui demander de reporter son implantation à la rentrée 2020-2021. Nous avons aussi travaillé avec la Commission scolaire pour élaborer un découpage du territoire scolaire en cinq districts en vue des élections au conseil d'administration.

Mais nous avons aussi travaillé en début 2020 sur des recommandations au sujet des alertes santé pour lesquelles nous constatons que le traitement diffèrait d'une école à l'autre. Nous avons également entrepris le projet d'informatisation du comité de parents en éliminant l'envoi des documents de réunions par courriel. Maintenant, tous les documents de réunion se retrouvent dans un répertoire dans le compte OneDrive de la présidence du comité de parents. Nous avons aussi ajouté un répertoire archives pour les années précédentes (jusqu'à 2006-2007).

Nous avons aussi amorcé l'utilisation de Zoom pour tenir nos réunions. Les deux dernières réunions de l'année se sont déroulées entièrement sur Zoom. Il faudra réfléchir à encadrer son utilisation lorsque la période de confinement sera terminée. Bien que ce soit souvent bien commode de tenir ce type de réunion, elles ne peuvent pas remplacer les réunions présentielles pour ce qui est de la qualité et de la fluidité des discussions.

Selon nous, plusieurs aspects découlant de l'implantation du PL40 devraient attirer l'attention du comité de parents de la prochaine année scolaire :

- **Gouvernance scolaire**

L'implantation de la nouvelle gouvernance scolaire pourrait être l'occasion d'améliorer certaines approches de gouvernance du Centre de services scolaire tout en préservant les bonnes pratiques existant précédemment au conseil des commissaires et à la Commission scolaire.

- **Subsidiarité ou centralisation**

Le projet de loi 40 visait à déplacer les décisions pour qu'elles soient prises le plus près possible des élèves. Toutefois, cette réforme fut imposée sous le bâillon sans débat ni véritable concertation auprès des différents acteurs du milieu de l'éducation. Les mesures prises ce printemps dans un contexte d'urgence sanitaire et souvent annoncées sans préavis pourraient suggérer que le ministère de l'Éducation a pris goût à l'efficacité des décisions prises centralement. Les changements qui seront implantés devraient donc être scrutés avec vigilance pour s'assurer qu'une culture de subsidiarité est belle et bien visée par cette réforme.

- **Rôle accru des parents et augmentation des responsabilités des parents du CP**

Ce sont cinq parents qui siégeront l'an prochain au conseil d'administration, soit une augmentation de 3 postes. Il est donc probable que plus de délégués (et peut-être des substituts aussi) soient appelés à jouer un rôle au sein du comité de parents (officiers ou délégués au comité de transport, FCPQ, etc.) pour éviter que le cumul des tâches soit trop important.

- **Pouvoir d'influence du comité de parents**

En apparence, le fait que cinq membres du comité de parents siégeront au conseil d'administration semble garantir un pouvoir d'influence. Toutefois, ce pouvoir d'influence réside en premier lieu dans la qualité des réflexions du comité de parents. Les travaux en réunion, combinés avec les consultations et sondages du comité de parents, permettent de générer des positions pertinentes et des avis judicieux. Il ne faudrait pas que cette dimension soit occultée par la nouvelle place faite aux parents au sein du conseil d'administration.

- **Caucus des parents**

Il pourrait être utile pour les administrateurs parents du conseil d'administration d'utiliser un moment pendant la réunion du comité de parents pour sonder les délégués sur certains sujets sur lesquels ils devront se pencher au conseil d'administration.

Le comité de parents devra aussi porter attention aux dossiers suivants :

- **Rentrée 2020-2021**

La rentrée 20-21 se déroulera à l'ombre de la possibilité d'une 2^e vague de la pandémie de la Covid-19.

- **Plan numérique**

La crise du Coronavirus a démontré avec éclat l'apport des outils technologiques ainsi que l'importance de les inclure dans la pédagogie ainsi que pour communiquer avec les parents. La capacité de notre centre des services de déployer ces technologies devient de plus en plus importante.

- **Quartiers scolaires et nouveau conseil d'établissement**

Les quartiers scolaires devraient être examinés l'an prochain pour accueillir la nouvelle école dans le quartier des Prés du Saint-Rosaire. La création d'un nouveau conseil d'établissement devrait s'en suivre.

- **Construction de la nouvelle école**

Le projet Lab-École a été moins présent cette année. Il y a eu le concours architectural et la crise sanitaire du Coronavirus qui a mis fin à la partie publique des annonces des lauréats. Toutefois, les travaux du Lab-École devraient reprendre l'an prochain.

Le comité exécutif

Comité de parents 2019-2020

ANNEXE I – BILAN FINANCIER 2019-2020

Comité de parents
Commission Scolaire des Phares
Compte principal
Bilan 2019-2020

<u>Revenus</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réel</u>	<u>Différence</u>
Encaisse au 13 Juin 2018	2 889,69 \$	2 889,69 \$	- \$
Allocation de la Commission scolaire	8 700,00 \$	8 831,00 \$	131,00 \$
Allocation du Fonds commun	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$
	<u>11 589,69 \$</u>	<u>11 720,69 \$</u>	<u>131,00 \$</u>

Dépenses

Réunions du CP	6 225 \$			
Transport		3 500,00 \$	1 813,49 \$	1 686,51 \$
Gardiennage		600,00 \$	87,50 \$	512,50 \$
Collation et repas		1 000,00 \$	331,13 \$	668,87 \$
Secrétariat		1 125,00 \$	875,00 \$	250,00 \$
Formations et colloques	4 500 \$			
Formation & perfectionnement		600,00 \$	2 254,67 \$	(1 654,67) \$
Conférence(s) 2019-2020		2 000,00 \$	800,00 \$	1 200,00 \$
Congrès 2020		1 700,00 \$	- \$	1 700,00 \$
Promotion		200,00 \$	- \$	200,00 \$
Opérations	261 \$			
Frais de délégués		- \$	- \$	- \$
Matériel & papeterie		150,00 \$	11,81 \$	138,19 \$
Divers		75,00 \$	- \$	75,00 \$
Frais de caisse		36,00 \$	44,25 \$	(8,25) \$
		<u>10 986,00 \$</u>	<u>6 217,85 \$</u>	<u>4 768,15 \$</u>

<u>Surplus (Perte)</u>	<u>603,69 \$</u>	<u>5 502,84 \$</u>
------------------------	------------------	--------------------

PRÉPARÉ PAR : Bruno Ouellet

DATE : 21 juin 2020

Comité de parents
Commission Scolaire des Phares
Fonds commun
Bilan 2019-2020

<u>Revenus</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réel</u>	<u>Différence</u>
Encaisse au 15 juin 2017	10 518,98 \$	10 518,98 \$	-
Allocation de la Commission scolaire	3 500,00 \$	5 111,00 \$	1 611,00 \$
Autres	-	-	-
	<u>14 018,98 \$</u>	<u>15 629,98 \$</u>	1 611,00 \$

<u>Dépenses</u>			
Conférence	1 000,00 \$	199,30 \$	800,70 \$
Congrès FCPQ	1 000,00 \$	-	1 000,00 \$
Transfert pour manque budgétaire	2 000,00 \$	-	2 000,00 \$
Autres transferts	1 000,00 \$	-	1 000,00 \$
	<u>5 000,00 \$</u>	<u>199,30 \$</u>	4 800,70 \$

Surplus (Perte)	<u>9 018,98 \$</u>	<u>15 430,68 \$</u>	6 411,70 \$
------------------------	--------------------	---------------------	-------------

PRÉPARÉ PAR : Bruno Ouellet

DATE : 1 juin 2020

Comité de parents
Commission Scolaire des Phares
Bilan consolidé 2019-2020

<u>Revenus</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réel</u>	<u>Différence</u>
Encaisse au 30 juin 2019	2 892,64 \$	2 889,69 \$	(2,95) \$
Allocation de la Commission scolaire	8 700,00 \$	8 831,00 \$	131,00 \$
Allocation du Fonds commun	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$
Fonds commun au 30 juin 2019	10 518,98 \$	10 518,98 \$	- \$
Allocation de la Commission scolaire	3 500,00 \$	5 111,00 \$	1 611,00 \$
Autres	- \$	- \$	- \$
	25 611,62 \$	27 350,67 \$	1 739,05 \$

Dépenses

Réunions du CP	6 225 \$	3 107,12 \$	3 117,88 \$
Formations et colloques	4 500 \$	3 054,67 \$	1 445,33 \$
Opérations du CP	261 \$	56,06 \$	204,94 \$
Dépenses du fonds commun	5 000,00 \$	199,30 \$	4 800,70 \$
	11 185,30 \$	6 417,15 \$	4 768,15 \$

Bilan

	14 426,32 \$	20 933,52 \$
--	---------------------	---------------------

Surplus (Perte)

	14 426,32 \$	20 933,52 \$
--	---------------------	---------------------

ANNEXE II – RÉPONSES AUX RETOURS DE CONSULTATION

Consultation	Commentaires du CP	Date	Type de réponse
Modifications aux calendriers scolaires 2019-2020	En accord	8 octobre 2019	Réponse écrite
Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financière pour l'année 2020-2021.	1 question	19 novembre 2019	Réponse écrite
Critères d'inscription des élèves dans les écoles	1 question 1 suggestion 1 recommandation	19 novembre 2019	Réponse verbale aux commissaires
Répartition des services éducatifs 2020-2021.	1 suggestion	19 novembre 2019	Réponse verbale aux commissaires
Plan triennal de répartition et destination des immeubles	1 suggestion	10 décembre 2019	Réponse verbale aux commissaires
Règles de passage	Aucun	10 décembre 2019	Aucune requise
Calendrier scolaire 2020-2021	1 suggestion 2 questions 3 recommandations	14 janvier 2020	Réponse écrite
Découpage du territoire scolaire en districts	1 suggestion	25 février 2020	Réponse écrite
Modifications aux calendriers scolaires 2019-2020	En accord	12 mai 2020	Réponse écrite

ANNEXE III – BILAN ANNUEL DU TRANSPORT DU MIDI

	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Élèves inscrits			1382	1415	1388
Tarif par élèves	270 \$	270 \$	270 \$	270 \$	280 \$
Revenus					
Revenus associés	0 \$	N/A	373,140 \$	382,050 \$	388,640 \$
Revenus occasionnels	0 \$	N/A			5,000 \$
Revenus totaux	0 \$	N/A	373,140 \$	382,050 \$	393,640 \$
Dépenses					
Frais d'exploitation	0 \$	N/A	359,217 \$	364,430 \$	360,417 \$
Frais administration (4%)	0 \$	N/A	14,369 \$	14,577 \$	14,417 \$
Frais totaux	0 \$	N/A	373,586 \$	379,007 \$	374,834 \$
Bilan	0 \$	N/A	(446 \$)	3,043 \$	18,806 \$
% d'écart	#DIV/0!	N/A	-0.1%	0.8%	5.0%

L'année 19-20 sera malheureusement une année sans résultat pour le transport du midi.

Il ne s'agit vraiment pas d'une année normale. La commission scolaire a continué à honorer les contrats à 100% pendant une période du confinement, puis à 50% et ce, sans fournir de services le midi. Les parents ont été remboursés pour la partie du transport du midi non utilisée ce qui est équitable pour eux. Il était donc difficile de calculer le coût direct réel à moins d'effectuer un calcul très laborieux.

Le transport du midi sera de retour pour l'année 20-21 au même coût sans que l'année 19-20 est une un impact sur le tarif.